



La Ville du Passage d'Agen (Lot-et-Garonne, 9 600 habitants), à deux minutes d'Agen et membre de l'Agglomération d'Agen, recrute :

Conducteur de balayeuse – agent de voirie-propreté (H/F)

Grade : adjoint technique principal 2^{ème} classe (catégorie C)

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle

Poste à pourvoir au 1^{er} janvier 2027

Date limite de dépôt des candidatures : 15 novembre 2026

LE POSTE

Placé(e) sous l'autorité du responsable des Espaces verts, vous contribuez à la propreté et à l'entretien des espaces publics de la ville, principalement par la conduite de la balayeuse et la réalisation d'opérations d'entretien de la voirie.

VOS MISSIONS

Missions principales

- Conduire la balayeuse mécanique pour assurer le nettoyage de la voirie, des trottoirs, des places et des espaces publics, ainsi que le désherbage mécanisé des fils d'eau ;
- Adapter vos interventions aux contraintes de circulation, aux conditions météorologiques et aux événements ;
- Contrôler la balayeuse avant et après utilisation, en assurer l'entretien courant et signaler les anomalies ;
- Signaler les défauts repérés sur l'espace public au cours de ses tournées de balayage.
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques, notamment sur le domaine public ;
- Être mobilisé(e) en cas de force majeure ou d'événements imprévus (intempéries, tempêtes, inondations, etc.) afin d'assurer la continuité du service public ;
- Contribuer à la qualité du service rendu aux usagers et à l'image de la collectivité.

Missions occasionnelles

En fonction des nécessités de service, vous apportez un appui à l'équipe voirie-propreté :

- Diagnostic et réparation des principales dégradations de la voirie et des défauts de signalisation verticale ;
- Repérage, enlèvement, réparation et remise en état du mobilier urbain endommagé, et pose de mobilier urbain neuf ;
- Terrassement, déblaiement et travaux divers nécessaires à la bonne tenue de la voie publique ;
- Entretien de la signalisation de police et pose de panneaux de signalisation ;
- Réparation et pose de bordures, caniveaux, tampons, regards, etc.

VOTRE PROFIL

Savoirs et compétences

- **Permis B** exigé ; **permis C** apprécié ;
- Bonne connaissance du code de la route ;
- Maîtrise de la conduite d'une balayeuse mécanique et des procédures techniques d'utilisation du matériel, dans le respect des consignes de sécurité ;
- Connaissance des procédures courantes de travaux sur la voie publique ;
- Application des consignes d'hygiène et de sécurité au travail ; formation aux gestes et postures (PRAP) appréciée ;

- Capacité à signaler les anomalies ou dysfonctionnements du matériel à la hiérarchie et à appliquer les consignes transmises ;
- Capacité à adapter son intervention aux contraintes du terrain et aux priorités du service.

Savoir-être

- Rigueur, sens de l'organisation et méthode ;
- Sens des responsabilités et réactivité ;
- Autonomie et goût du travail en équipe ;
- Qualités d'écoute ;
- Sens du service public.

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu de travail** : centre technique municipal, Le Passage d'Agen
- **Temps de travail** : temps complet, 37 h 30 hebdomadaires avec 15 jours de RTT
- **Contraintes** : horaires de 6h00 à 13h30 ; possibilité de modification de planning en cas de renfort du service voirie, disponibilité ; participation aux astreintes des services techniques selon planning
- **Rémunération** : statutaire + régime indemnitaire (RIFSEEP) + prime de fin d'année
- **Avantages sociaux** : adhésion au CNAS ; participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire : mutuelle santé et prévoyance.

POUR CANDIDATER

Merci d'adresser votre lettre de motivation et votre curriculum vitae, avant le 15 novembre 2026, au service Ressources humaines : grh@ville-lepassage.fr

Renseignements : service Ressources humaines – 05 53 77 18 70.